

NAMUR LUXEMBOURG

L'aérodrome ne décolle pas

SAINT-HUBERT Le développement bloqué à cause de recours

- Les investissements et chantiers prévus ne démarrent pas.
- La société de gestion attend l'issue de recours d'opposants.
- Si la procédure traîne trop, le projet de redéploiement sera menacé.

L'aérodrome civil de Saint-Hubert est... au point mort. Le redécollage annoncé il y a quelques mois tarde. En cause, des recours au conseil d'Etat. Certains utilisateurs du site contestent le permis d'urbanisme délivré pour un parc d'activités économiques. La procédure a des conséquences : elle bloque le lancement des chantiers.

« Il est hors de question de prendre le moindre risque avec ces recours au-dessus de notre tête », précise Elie Deblire. Depuis deux ans, l'aérodrome est exploité par une société de gestion chapecoute par Idélux. Bref, les Luxembourgeois ont la main depuis le retrait de la Région. Et ils ont de l'ambition : la société envisage de créer une plateforme aéronautique articulée autour d'une piste en dur, d'un zoning avec un centre de formation Technifutur... « Nous savons qu'il existe des crantes, notamment avec la volée, mais nous tentons de trouver des solutions. Je l'ai

déjà répété : le développement du site est une opportunité à saisir pour Saint-Hubert et toute sa région », insiste le président de l'intercommunale.

La perte de temps se conjugue avec une perte d'argent. Le déficit annuel se chiffre à quelque 300.000 euros. « Nous manquons évidemment de recettes, suite de pouvoir concrétiser notre plan d'investissement. C'est dommage et j'en suis triste. Nous avons par exemple déjà obtenu un million d'euros de subvies de la Région wallonne pour le centre Technifutur. Le budget est là et nous ne sommes pas en mesure de démanter les travaux », dit Elie Deblire. La Province et la commune ont, pour mémoire, donné leur feu vert pour combler une partie du déficit à hauteur de 150.000 euros par an.

Idélux, chacun l'aura compris, joue aussi un rôle moteur. Mais pour combien de temps encore ? « Il a déjà fallu une grande force de persuasion pour

convaincre le conseil d'administration de s'engager. Aujourd'hui, face à l'évolution de la situation, certains administrateurs veulent abandonner le projet... » Une amorce de dialogue a été entamée avec les utilisateurs à l'origine des recours, sans succès : « Nous n'avons obtenu aucun résultat suite à cette entrevue avec les membres du club de vol à voile. Les actions au conseil d'Etat sont maintenues. »

Un premier avis de cette instance est attendu au plus tôt en juin. D'ici là, rien ne bougera. « Il est clair que nous sommes à un tournant et qu'on ne pourra indéfiniment putentier. Nous avons débouqué des moyens financiers conséquents pour une remise à niveau des installations et le travail de nos équipes. Cela ne pourra pas durer. On doit également être conscient que si tout tombe à l'eau, la Région ne sera probablement plus derrière l'aérodrome ! », conclut-il. ■

NICOLAS DRUEZ

AÉRODROME DE TEMPLoux

Menacé par Charleroi ?

Depuis quelques années, face à l'expansion de l'aéroport de Charleroi, le petit aérodrome de TEMPLoux doit se plier à de lourdes contraintes. Désormais, les planeurs de l'aérodrome de TEMPLoux ne peuvent plus dépasser les 570 mètres d'altitude. Conséquence ? La fréquentation de ce petit aérodrome serait en chute libre. Ses responsables sont inquiets et demandent aux organes de contrôle aérien de faire preuve de davantage de souplesse, en les autorisant par exemple à dépasser la limite des 570 mètres durant quelques heures le week-end ou d'ajuster les plans de vol vers l'aéroport de Charleroi de manière à diminuer les contraintes pour l'aérodrome de TEMPLoux. À ce jour, les négociations sont toujours en cours. Un combat de David contre Goliath... N.J.